

Bulletin d'information de l'Association

Dos Sant-Jaumets, per lo camin se'n anavan per òrta. Max Rouquette



Amis des chemins de Saint Jacques en Languedoc-Roussillon





PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MAI 2023

ASSOCIATION POUR LES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE EN LANGUEDOC

Conformément à l'article 12 des statuts, le Conseil d'administration de l'Association pour les chemins de Saint Jacques en Languedoc s'est réuni à la Maison diocésaine de NÎMES, ce lundi 15 mai 2023 à 15H30.

La Présidente a convoqué les administrateurs par mail en date du 17 avril 2023. Monsieur Jean DUCROS a été informé de la présente convocation par téléphone.

Etaient présents : Martine PIQUET, Guy MATTEO, Michel LESPAGNOL, Marie PRIEUR, Jack PRIEUR, Isabelle LECLERCQ, Jeannot DUCROS.

Les personnes représentées étaient : Marie France LESPAGNOL par Michel LESPAGNOL, Alain CROS par Guy MATTEO et José SALLES ALBELLA par Martine PIQUET.

Patrice BRUNET assistait en tant que rédacteur du site.

La Présidente du conseil d'administration a constaté que le quorum était atteint et qu'ainsi le conseil pouvait délibérer. Elle a déclaré la séance ouverte assisté du secrétaire de séance.

Selon l'ordre du jour de la réunion, les questions suivantes ont été examinées par les administrateurs qui ont voté les résolutions afférentes :

1- **Conformément à l'article 11 des statuts : Election des membres du bureau :**

Ont été élus à la majorité :

- Président : Guy MATTEO
- Vice présidente : Martine PIQUET
- Secrétaire : Marie PRIEUR
- Trésorière : Isabelle LECLERCQ
- Trésorier adjoint : Jean DUCROS

2- **Habilitation pour effectuer les opérations financières relatives à l'association**

Les mandataires ayant pouvoir d'effectuer toute opération de trésorerie sont désignées ainsi :

Le Président, la trésorière et le trésorier adjoint.

Les modalités d'engagement de la dépense :

Jusqu'à 50 euros, l'engagement de la dépense doit être validé par le trésorier ou le trésorier adjoint, **Au-delà de 50 euros**, l'engagement de la dépense doit être validé par le Conseil d'administration.

Il est décidé qu'un contrôleur aux comptes sera désigné lors de chaque Assemblée Générale afin de valider les comptes présentés par le trésorier.

Un chéquier est remis en séance au trésorier adjoint.

3- **Adopter une charte de balisage destinée à définir les règles à suivre en matière de balisage**

afin de pouvoir mener à terme un projet

La charte de la fédération des chemins de St Jacques correspondante au règlement européen est adoptée.

4- Mise en place d'une Commission « chemins » son rôle, sa composition

La commission a pour objet de valider un itinéraire précis, lequel doit répondre aux normes définies par la charte conventionnelle européenne et selon les principes définis à l'article 4 de nos statuts : « itinéraires vers un lieu d'espérance, (dimension sacrée mais aussi espace de rencontres *comportant* une dimension culturelle... *mais aussi* dans une dimension européenne et dans la reconnaissance et le développement de l'environnement humain et paysager de l'espace rural parcouru. »

Les membres de cette Commission ont été désignés lors de la dernière Assemblée générale :

Paul ILPIDE, Martine PIQUET, Patrick REMUSAT, Isabelle LECLERCQ, Guy MATTEO, Jacky CANNAUD, Dominique CANNAUD.

5- Principe de défraiement des baliseurs

Il a été décidé que les frais engagés par les baliseurs (frais de transport et nuitée) seraient pris en charge par les baliseurs sur leurs deniers personnels. L'association, en la personne de sa trésorière, remettra au baliseur sur justificatifs, une attestation servant de pièce fiscale et faisant état des dépenses encourues. Ces attestations seront présentées pour information au Conseil d'administration.

6- Evocation du chemin de St Jacques sur la partie St Gilles – Montpellier et de son entretien Et autorisation à donner à Guy MATTEO pour le balisage jaune et bleu des chemins de St-Jacques du tronçon Villetelle - Mas de Bou

Il est décidé de prévoir une journée ouverte aux adhérents pour le balisage. La date retenue est le lundi 5 juin.

7- Point sur le site : Intervention de Patrice BRUNET

La facture d'un montant de 108€ est remise au trésorier.

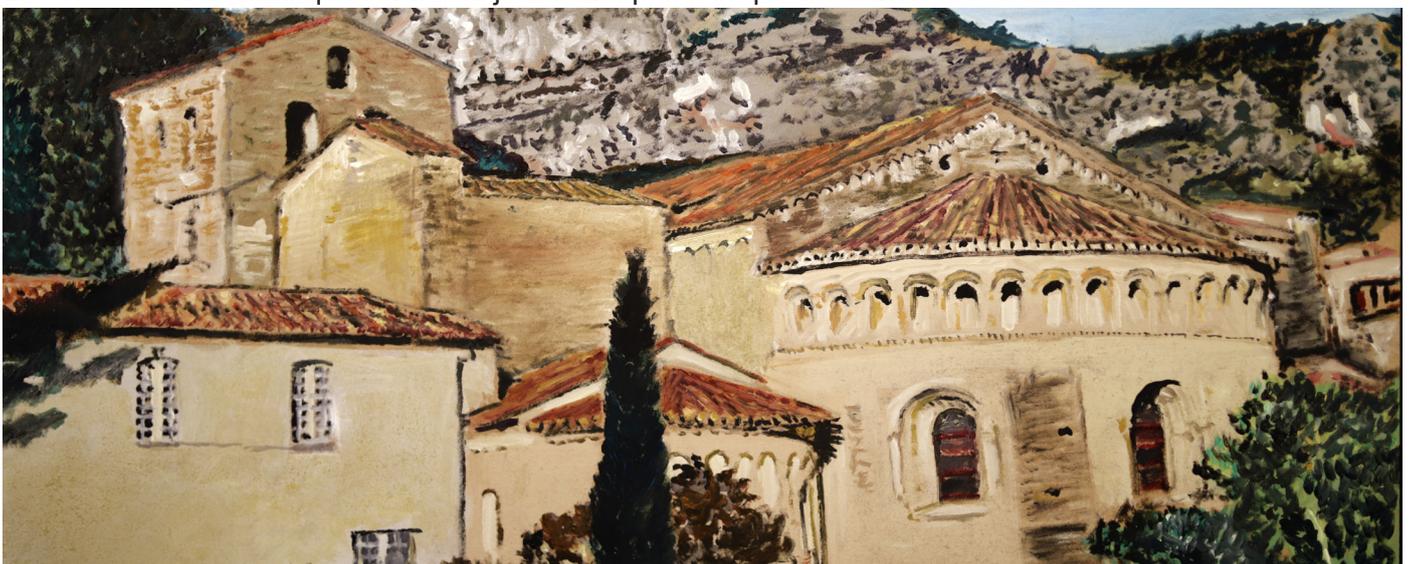
Il est décidé la création d'un accès « adhérents » destiné à la publication des décisions prises en Assemblée générale ou en Conseil d'administration.

8- Informations diverses

Création d'une carte d'adhérent

Don de 50 € à la paroisse St Bernard à Lattes qui nous reçoit à titre gracieux tous les premiers mercredis du mois (sauf en juillet et août)

Le Président a déclaré que l'ordre du jour était épuisé et que la séance était levée.



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis, lors de notre dernier Conseil d'Administration, en date du 15 Mai 2023, j'ai été élu Président, prenant ainsi la suite de Martine, qu'il faut remercier, ici, pour avoir assuré l'intérim de cette charge administrative non négligeable.

C'est avec beaucoup d'humilité et de dévouement, que je poursuivrai l'action engagée depuis 1996 par « Jo Freyssinet », et ensuite « Robert Latreille » et qu'avec vous, j'assumerai cette mission qui m'a été confiée.

Amis des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, n'oublions pas que les chemins n'existent que par la présence de pèlerins, c'est le pèlerin qui crée le chemin. Et cela représente, pour moi, une grande partie de notre essence même. Répondre aux questions, rassurer, voir même porter assistance, je pense à Philippe, Pierre, et bien d'autres qui en toute discrétion ont accueilli des pèlerins dans la difficulté... Il faudrait pour cela renforcer les liens avec, le gîte de St Roch, les hébergeurs, etc. pour recueillir les éventuelles doléances et coller au mieux à la réalité de notre chemin ...

Amis des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, pour que le pèlerin puisse atteindre son but il lui faut bien entendu un chemin qui lui garantisse la continuité. Nous

continuerons à œuvrer en collaboration avec la FFRando pour maintenir en état les voies principales, et nous assurerons l'entretien et le maintien des voies alternatives existantes dont nous avons la gestion, et dans un même temps nous poursuivrons la recherche de voies « Historiques » voire de « raccourcis » tout cela dans le cadre de la charte Européenne des Chemins de Saint Jacques de Compostelle.

Amis des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, que nous reste-t-il après ces longues étapes ? Un souvenir de grandes tablées à l'albergue, des amitiés, des rencontres fantastiques... Je pense que, la convivialité, le partage simple, la découverte de l'autre doivent être une dimension incontournable, le ciment de notre association...

Je vous remercie et je reste convaincu qu'avec vous nous ferons de notre mieux pour faire que le Chemin en Languedoc Roussillon soit un merveilleux souvenir pour tous les pèlerins qui l'emprunteront

Guy Mattéo,
Un pèlerin au service des pèlerins



Saint-Guilhem-le-Désert, porte du château.

NOS RENCONTRES, ACCUEIL DE LATTES

Nos rencontres mensuelles ont repris à Lattes.

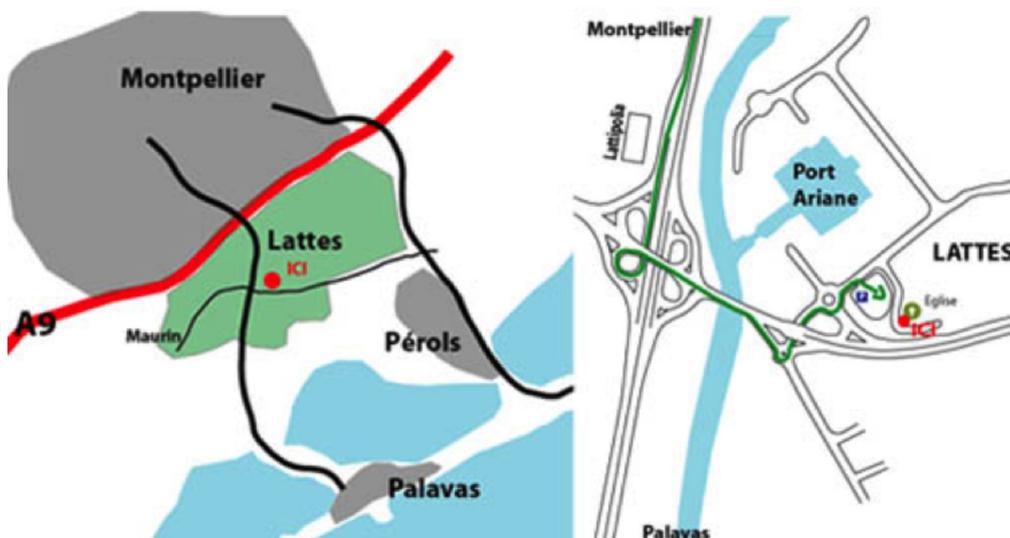
Nous pouvons à nouveau accueillir les futurs marcheurs pèlerins de Compostelle et ceux qui, ayant l'expérience du Chemin, peuvent témoigner, parler de leur vécu et apporter des conseils pratiques à travers leur expérience.

Les rencontres ont lieu à Lattes, Salle Barthélémy au presbytère de l'Eglise St Bernard (Port Ariane) facilement repérable par son dôme vert visible d'un peu partout

(Cf. croquis d'accès) tous les premiers mercredis de chaque mois (hors période estivale) à partir de 17h30. Une convention a été passée avec la paroisse qui nous accueille gracieusement.

La période de pandémie 2020 – 2022 nous avait obligés d'interrompre ces réunions. Elles ont déjà repris 3 fois depuis le mois d'avril 2023. La prochaine est prévue le 6 septembre. N'hésitez pas à le faire savoir auprès des candidats pèlerins.

Les pèlerins, habitant dans le Gard ou dans l'Est du Languedoc, ont la possibilité de contacter Martine PIQUET qui organisera pour eux des rencontres plus pratiques. La contacter au 04 30 39 11 63.



LE SITE DE L'ASSOCIATION

Enfin, le site de notre Association est rétabli.

Suite à des « ennuis informatiques », nous avons été obligés de le refaire entièrement à l'aide de vestiges et d'éléments divers conservés par Gérard Capdevielle et Guy Mattéo.

Bien sûr, il ne reprend pas la même forme, mais nous avons essayé d'en conserver la même structure. Les internautes recherchant des informations sur le Chemin de Compostelle ou plus particulièrement sur un contact local avec le Chemin pourront tomber sur notre site et y trouver un accueil, des conseils, des activités, des contacts, des informations, des documents, nos bulletins et ... des indications pour adhérer à notre association.

Le site est référencé sur Internet, ce qui a nécessité une petite cotisation annuelle. Il est accessible par

<https://www.compostelle-en-languedoc.fr>

Il comporte des zones réservées aux adhérents de l'association. Le mot de passe est à demander à notre président, si vous ne l'avez pas.

Si vous avez des idées ou des critiques pour améliorer ce

site, n'hésitez pas à vous servir du lien « Contact » sur le site pour nous les envoyer. Nous en tiendrons compte.

Merci d'aller visiter « votre » site de temps en temps, cela le fait remonter dans sa position présentée sur Internet !



LE GROUPE WhatsApp

Nous avons aussi créé un Groupe Compostelle34

Pour en faire partie il suffit simplement de contacter

Patrice Brunet au 06 17 94 01 25

BALISAGE

LES 16 ET 23 MAI 2023

Merci à notre équipe de 4 baliseurs (Gérard, Patrice, Paul, Guy) assistés par 2 volontaires de notre association (Alain, Jack) qui ont participé au balisage associatif mis en place par la FFRP 34 Cette année entre Villetelle et La Bruyère (Cne de Saint Christol) sur le GR 653 (tronçon de l'actuel chemin d'Arles) soit 14km. Mission effectuée, avec efficacité et dans la bonne humeur et le partage...



LE 04 JUIN 2023



Félicitation à Alain qui, après nous avoir accompagné pendant plus de 5 années, a obtenu sa licence de baliseur à l'issue de son stage de formation début Juin

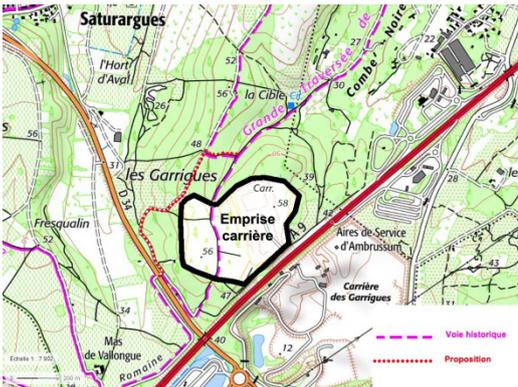
LE 05 JUIN 2023

VOIE HISTORIQUE VILLETELLE / MAS DE ROU

Comme nous le redoutions la carrière au sud de Saturargues a grignoté une partie de notre chemin, après une reconnaissance et après avoir pris contact avec tous les acteurs une solution est en train d'émerger, et nous pensons que le problème sera corrigé avant la fin d'année.

LE PROBLÈME

L'ÉQUIPE





LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE (JEP) 2023.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

**Marche sur le chemin historique de Boussargues à
Gaujac. 12km.**

Proposée en partenariat avec l'association pour les chemins de Saint-Jacques en Languedoc et l'association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Patrimoine de Gaujac.

Cette année encore, fidèles à nos statuts qui mentionnent : << ... que notre association se donne, entre autres, comme buts ...l'animation des chemins de Saint-Jacques en Languedoc... dans une dimension de rencontre culturelle, ... et européenne... >>, nous participeront aux JEP. Le thème 2023 est : "**Le Patrimoine vivant**". Comme toute la faune et la flore que nous rencontrerons.

Elle animera sa marche traditionnelle de Boussargues à l'oppidum de Gaujac de chapelle romane en chapelle romane (cinq en tout sur les 12km !), **itinéraire historique des voies jacquaires**, en assurant la visite guidée de ce beau et grand Patrimoine.



Le château de Bousargues.

Renseignements et programme.

- 7h15 : Accueil sur le parking de l'oppidum de Gaujac près de Bagnols. (Possibilité d'arriver la veille, se renseigner).

- 7h30 : Départ en covoiturage pour le château de Bousargues (10km).

- 8h : Messe et bénédiction des pèlerins pour ceux qui le désirent. Visite de la chapelle romane St- Florent et du château de Bousargues.

- 9h30 : Départ de la marche. Visite de la 2^{ème} chapelle romane St-Martin de Jussan à Tresques, de la tour de guet et de la 3^{ème} chapelle.

- 12h : Repas tiré du sac sur les bords de la rivière Tave au sud du village.

- 13h : Poursuite de la marche jusqu'à la 4^{ème} chapelle

romane St-Saturnin de Gaujac.

- 15h : Visite commentée de l'oppidum de Gaujac et de la 5^{ème} chapelle romane.

- 16h30 : Retour à Bousargues avec les voitures qui seront restées sur le parking de l'oppidum le matin, l'itinéraire de la marche ne fait pas une boucle.

- 17h : Accueil au Château de Bousargues pour la tasterie des vins du domaine.

- 18h : Fin de la journée.

Renseignements et inscription si possible au :
0777755494.

Martine PIQUET vice- présidente chargée du Patrimoine.



*Adhérez à l'association
Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle
en Languedoc-Roussillon*

*Guy Mattéo 20 Ave de Lattara 34970 Lattes
06 09 07 01 91 / 04 67 47 50 49*

www.chemin-en-languedoc.fr

